



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nancy, le mercredi 22 janvier 2025

Commission permanente de janvier 2025 : les décisions du Département de Meurthe-et-Moselle

Solidarité avec le Département de Mayotte

Le 14 décembre, le cyclone Chido dévastait Mayotte ainsi que plusieurs autres territoires du sud-ouest de l'Océan Indien. Le bilan humain est très lourd. Le bilan matériel considérable. L'arrivée de la saison des pluies laisse craindre une crise sanitaire et alimentaire majeure. Ce drame est également venu rappeler les difficultés socio-économiques importantes de Mayotte : c'est le Département le plus pauvre de France. 77% de la population y vit sous le seuil de pauvreté, plus d'un habitant sur 2 y connaît une situation de précarité alimentaire, plus de 30% de la population n'a pas accès à l'eau potable et habite un logement précaire.

Face à cette crise, le Département de Meurthe-et-Moselle fait partie des collectivités qui ont choisi de se mobiliser et d'apporter un appui solidaire au Département de Mayotte face aux enjeux colossaux de reconstruction. Les élus de Meurthe-et-Moselle ont adopté une aide exceptionnelle de 20 000 €

Cité éducative du Plateau de Haye : c'est reparti pour 3 ans !

Labellisée en 2019 et lancée officiellement en 2020, la Cité éducative du Plateau de Haye regroupe les services de l'Etat (Education nationale et Politique de la ville), les trois villes du Plateau de Haye (Nancy, Laxou et Maxéville), la Métropole du Grand Nancy, le Conseil départemental et la CAF. Il a été décidé de renouveler pour trois ans ce dispositif autour de 4 axes : l'accès au numérique, les réussites scolaires et éducatives, la santé et le sport, notamment en direction des jeunes parents et de leurs enfants et des 14 – 25 ans.

Cette action a par exemple permis la création d'un lieu d'accueil enfant-parent (LAEP)

sur le secteur Champ-le-Bœuf, complétant celui de la Baleine Bleue ; des cafés parents, des actions passerelle, la remise de sacs de naissance dès la grossesse pour faire connaître et instaurer des liens avec les acteurs ressources du quartier. Côté accès au numérique, l'équipement qualitatif des élèves (achat d'ordinateurs portables neufs pour les élèves boursiers entrant en 6ème dans les collèges Jean-de-la-Fontaine à Laxou et Jean-Lamour à Nancy et la formation des élèves et de leurs familles à l'utilisation du numérique ont été engagés.

240 000 € en appui à des projets écologiques et d'habitat dans le Lunévillois

Au titre de l'appui aux territoires, le Département a mobilisé ses fonds d'intervention pour soutenir la réalisation de 6 projets ainsi que le fonctionnement du centre social Les Epis. Parmi ces projets, la rénovation de logements communaux à Bionville, la revitalisation et la végétalisation de la rue de Viller à Lunéville ainsi que l'aménagement du « poumon vert de Nieder » également à Lunéville.

Aides à la pierre : 23 opérations nouvelles et de rénovation énergétique approuvées

En tant que délégataire des aides à la pierre, le Département octroie chaque année les agréments nécessaires à la production d'une nouvelle offre de logements locatifs publics sur le territoire (hors Métropole du Grand Nancy et Communauté de communes du Bassin de Pompey). 19 opérations nouvelles ont été inscrites à la programmation 2024 (délivrance de 343 agréments représentant un financement de 1,32 M€) à Baccarat, Haucourt-Moulaine, Herserange, Landres, Longlaville, Lunéville, Maixe, Mexy, Moutiers, Pagny-sur-Moselle, Pexonne, Pont-à-Mousson, Val de Briey et Villerupt. 3 opérations (Baccarat, Lunéville et Pagny-sur-Moselle) s'inscrivent dans un projet global de démolition-reconstruction permettant la reconstruction de 21 logements neufs. 3 opérations ont pu donner lieu à la délivrance de 61 agréments dans le cadre d'opérations d'accession sociale à la propriété à Hussigny-Godebrange, Rehon et Villerupt.

Enfin, 17 opérations ont concerné la rénovation énergétique de 406 logements, pour un montant total de 2,65 M€ à Baccarat, Bayon, Damelevières, Longlaville, Lunéville, Maizières, Pont-à-Mousson, Tantonville, Toul et Trondes.

Ces programmes sont mis en œuvre par les bailleurs sociaux.

En BREF

AUTONOMIE. Renouvellement de la convention de collaboration entre le Département et le service d'Hospitalisation à Domicile de l'Office d'Hygiène Sociale (OHS). Les personnes âgées souhaitent rester à leur domicile, mais peuvent

être confrontées à des soucis de santé nécessitant des soins médicaux et paramédicaux importants. L'hospitalisation à domicile (HAD) permet d'assurer ces soins pour une période limitée, mais renouvelable en fonction de l'évolution de l'état de santé. En parallèle, il est souvent nécessaire d'accompagner les personnes dans l'accomplissement des actes essentiels de la vie quotidienne. L'Office d'Hygiène Sociale (OHS) de Lorraine dispose d'un service HAD. Afin de garantir un accompagnement complet et cohérent des personnes, une convention fixe le partenariat entre l'OHS et le Département.

EDUCATION. Le projet Asterie est porté par l'académie de Nancy-Metz pour concevoir et expérimenter de nouvelles formes scolaires qui facilitent les coopérations et les apprentissages pour s'adapter aux besoins des élèves, aux exigences de la société, aux nouveaux savoirs, à la complexité et à l'incertitude. Le Département y contribue en participant à l'aménagement des locaux et à l'achat d'équipements matériels et informatique. Un soutien valorisé à 2,25 M€ sur 5 ans. Dans le cadre de ce partenariat, l'académie reversera au Département une subvention de 1 M€ sur cinq ans (200 000 par an).

Cession de matériel informatique. Depuis 2001, le Département fait don du matériel déclassé à des associations et établissements scolaires, dont le siège est situé dans le département. Elle concerne majoritairement les ordinateurs standards qui peuvent être remis à des établissements scolaires, des mairies et des associations, prioritairement de moins de 2 000 habitants et des associations œuvrant dans les domaines de l'Humanitaire et culturel. Ainsi les associations GAMIA à Nancy, Cultures et Partages à Pompey et le Judo Club de Foug ont pu être ainsi équipées !